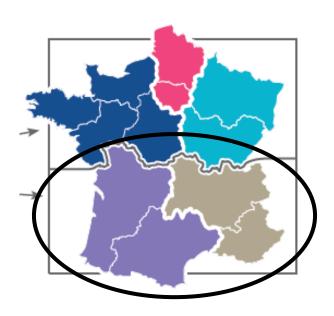




DOSSIER TECHNIQUE

TR : Sélective Interrégionale Sud pour les Championnats de France pour les filières Elite, Nationale

TERRITOIRES CONCERNES



Sélective Inter-région SUD :

Auvergne-Rhône-Alpes Corse Nouvelle-Aquitaine Occitanie Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lieux de compétition :

Salle Omnisport de ST ETIENNE

31 rue Raymond Sommet 42000 ST ETIENNE

CONTACT

RESPONSABLE TECHNIQUE REGIONAL

TR - Lilian LAVERGNE : <u>Lilian.lavergne63@gmail.com</u>

GESTIONNAIRE COMPETITION

Jérôme COMBETTE : <u>j.combette@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr</u>

RESPONSABLE JURY

TR - Lilian LAVERGNE: <u>Lilian.lavergne63@gmail.com</u>

JUGEMENT

- Les juges doivent être engagés via engagym au 10 avril 2024
- Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également passer par engagym et faire une demande de dérogation.
- Les juges doivent donner leurs disponibilités via Engajuge. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.
- Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Rappel de la procédure : Tutos disponibles via : JugeGym

• Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 6 mars (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



 Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



 Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



 Dans le cas d'un club qui souhaite communiquer une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour la Filière Elite, le second pour la Filière Nationale), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre, puis valider.



• En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 24 mars 2024. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail aux responsables des juges de la discipline.

Accreditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraineurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes. A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraineur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline) :

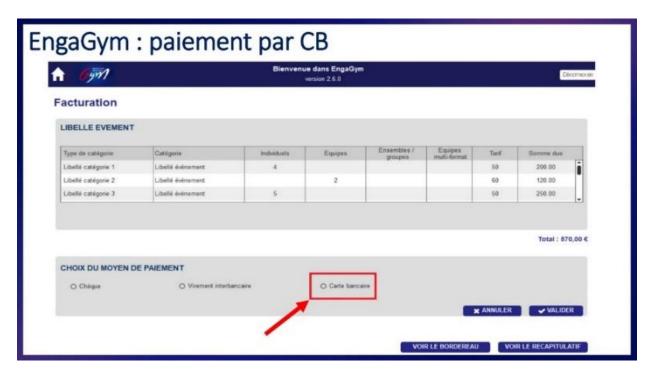
- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Tarifs

TR Elite: 39,00 euros
 TR Elite Synchro: 32,50 euros
 TR Nationaux: 29,25 euros
 TR Nationaux Synchro: 22,75 euros

 1ère possibilité – par carte bancaire : méthode la plus simple > directement via EngaGym (possible dès le lendemain de la fermeture des nominatifs)



2ème possibilité - par virement bancaire via votre banque :

Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.

Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes :

Banque : CREDIT MUTUELNuméro de compte : 00020284101

Clé : 19

• IBAN étranger : FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119

• BIC : CMCIFR2A

Domiciliation : CCM LYON ETATS UNIS

ACCUEIL DES CLUBS

- L'accueil des clubs se fera le vendredi de 14h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h.
- Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance).
 Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

FORFAITS

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à <u>j.combette@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr</u> en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

VERIFICATION DES LICENCES

• ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraineur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

CERTIFICATS MEDICAUX ELITE

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à <u>certificatmedicalelite@ffgym.fr</u> au plus tard 7 jours avant la compétition concernée. La liste des certificats à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

MODALITES DE COMPETITION

Entraînement plateau TR

Des entrainements plateau seront possible le vendredi de 14h00 à 20h00.

Merci de vous inscrire via ce lien : inscription entrainement

Echauffement journée de compétition

Les gymnastes auront accès à leur zone d'échauffement 1h avant leur entrée en compétition.

 $\overline{\it TR}$: Echauffement articulaire dans la salle de compétition. Echauffement spécifique sur les trampolines de compétition.

Nous invitons les responsables de clubs, entraîneurs et gymnastes à respecter scrupuleusement les couloirs de circulation indiqués dans la salle.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Diffusion des informations

Le planning définitif sera diffusé

sur le site régional AURA

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

Nom du document	Source	Adresse du destinataire	DATE DE FORCLUSION
Engagements gym	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	Nominatif : 01/04/2024
Engagements dirigeants /entraîneurs	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	Nominatif : 10/04/2024
Engagements juges	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	Nominatif : 10/04/2024
Inscription entrainement		inscription entrainement	10/04/2024
Paiement des engagements	Virement ou Carte Bancaire	Voir modalités ci-dessus	14/04/2024
Forfaits	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	10/04/2024(sans frais engagement)